

SYNTHÈSE SUR LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL 2017

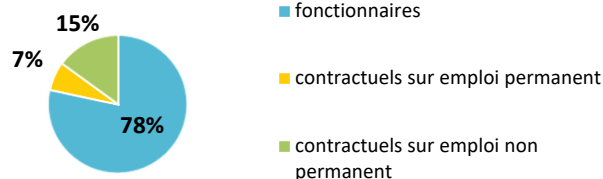
Territoire des P-O

Cette synthèse sur la Santé, la Sécurité et les Conditions Travail reprend les principaux indicateurs du Rapport Annuel sur la Santé, la Sécurité et les Conditions Travail (RASSCT) au 31 décembre 2017. Elle a été réalisée par le Centre de Gestion des Pyrénées-Orientales par extraction des données des bilans sociaux validés.

Données de cadrage - les effectifs au 31 décembre 2017

10283 agents employés par la collectivité au 31 décembre 2017

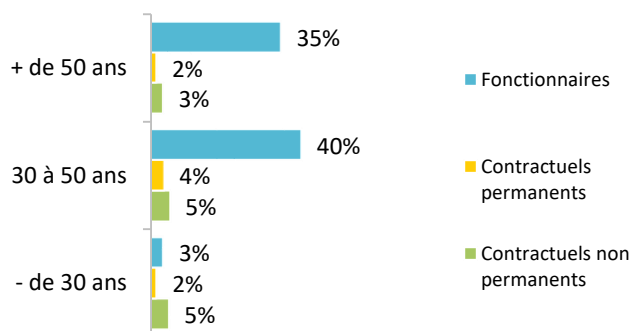
- > 8 059 fonctionnaires
- > 686 contractuels sur emploi permanent
- > 1 538 contractuels sur emploi non permanent



En moyenne, les agents de la collectivité ont 47 ans

Âge moyen	
Fonctionnaires	48 ans
Contractuels permanents	40 ans
Ensemble	47 ans
Contractuels non permanents	37 ans

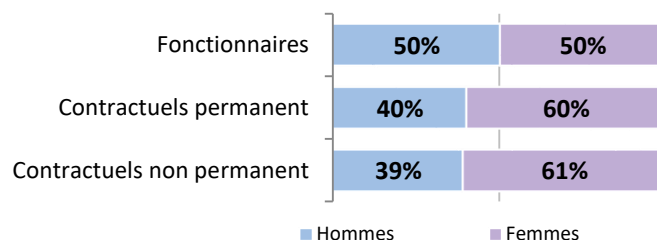
Pyramide des âges des agents titulaires et contractuels, permanents et non permanents



9526,0 agents en Equivalent Temps Plein Rémunéré (ETPR) en 2017

- > 7695,0 fonctionnaires
- > 534,0 contractuels permanents
- > 1297,0 contractuels non permanents
- Nombre totales d'heures travaillées : **17 337 320 heures rémunérées en 2017**

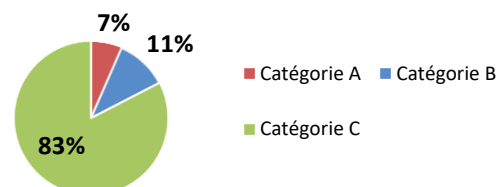
Répartition par genre et par statut



Répartition des emplois permanents par filière et par statut

Filière	Fonctionnaires	Contractuels	Tous
Administrative	21%	13%	20%
Technique	51%	44%	50%
Culturelle	4%	11%	4%
Sportive	1%	0%	1%
Médico-sociale	11%	16%	11%
Police	4%	0%	3%
Incendie	4%	0%	3%
Animation	5%	16%	6%
Total	100%	100%	100%

Répartition des agents sur emploi permanent par catégorie



Les principaux cadres d'emplois des agents sur emploi permanent

Adjoints techniques	38%
Adjoints administratifs	14%
Agents de maîtrise	7%
Adjoints d'animation	5%
Agents sociaux	5%

Synthèse sur la santé, la sécurité et les conditions de travail réalisée par le Centre de Gestion des Pyrénées-Orientales par extraction des données du Rapport sur l'État de la Collectivité 2017 transmis en 2018 par la collectivité

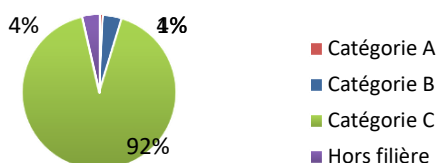
Les accidents du travail (de service et de trajet)

- ⇒ 808 accidents de travail
 - ⇒ 764 accidents de service
 - ⇒ 44 accidents de trajet
- ⇒ 26 568 jours d'arrêt de travail y compris reliquats des années antérieures

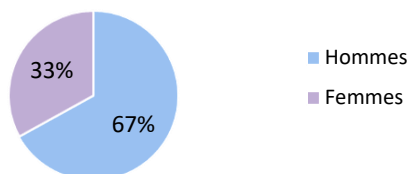
La filière technique est la plus concernée

Filière	Hommes	Femmes	Total	%
Administrative		24	24	3%
Technique	391	91	482	63%
Culturelle	4	12	16	2%
Sportive	4	2	6	1%
Médico-sociale	2	94	96	13%
Police	41	3	44	6%
Incendie	63	3	66	9%
Animation	17	30	47	6%
Hors filière	19	8	27	4%

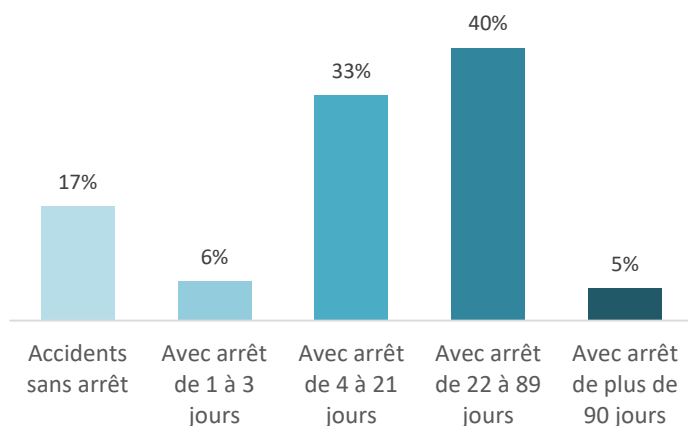
La catégorie C est la plus concernée



Les hommes sont plus concernés par les accidents de service que les femmes



Répartition en fonction de la durée des arrêts*

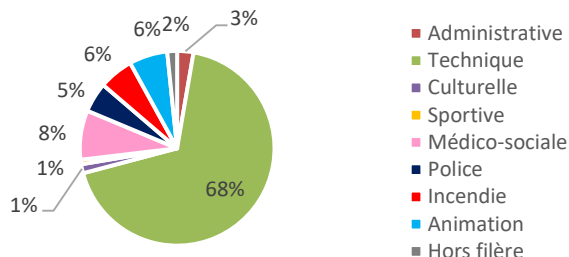


* Données issues de l'enquête RASSCT

Chiffres clés (emplois permanents et non permanents)

- ⇒ Taux d'absentéisme¹ : 0,71 %
- ⇒ Taux d'exposition² : 6,9 %
- ⇒ Taux de fréquence³ : 7,8 %
- ⇒ Indice de fréquence⁴ : 74,89
- ⇒ Gravité⁵ : 38,62 jours par arrêt
- ⇒ Taux de gravité⁶ : 1,53 %

Répartition des jours d'arrêt consécutifs à des accidents du travail par filière

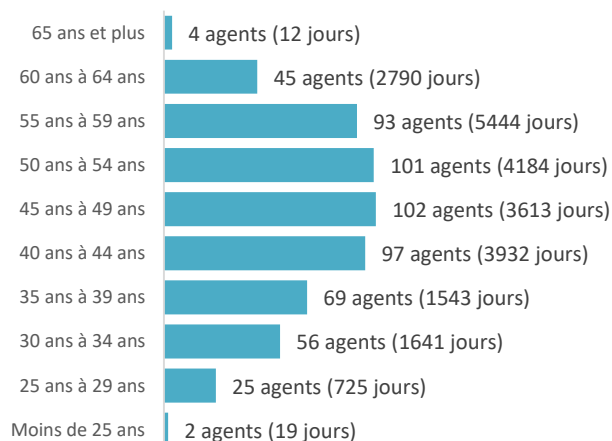


Les adjoints techniques sont les plus concernés

Cadres d'emplois	% d'agents
Adjoints techniques	53%
Agents sociaux	8%
Sous-officiers	6%
Adjoints d'animation	6%
Agents de maîtrise	5%

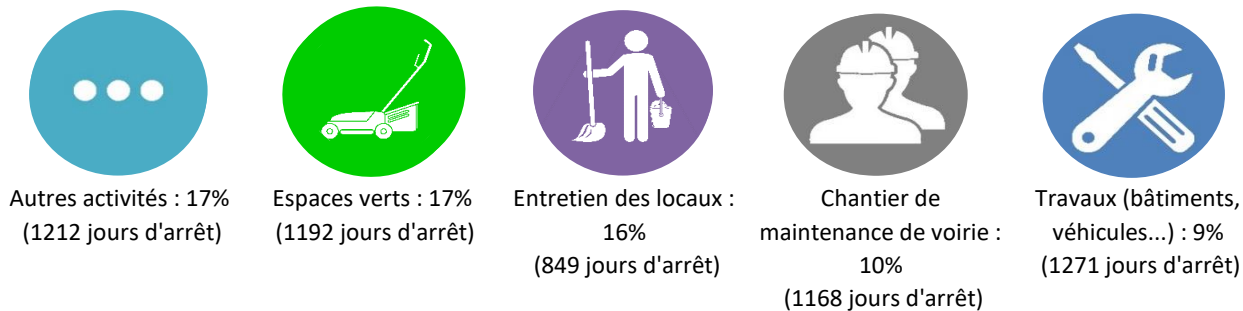
17353 jours d'arrêt concernant les hommes et 9215 jours d'arrêt concernant les femmes
Le taux d'absentéisme est plus élevé pour les hommes (0,963 %) que pour les femmes (0,474 %)

Répartition en fonction de la classe d'âge des accidents avec arrêt*



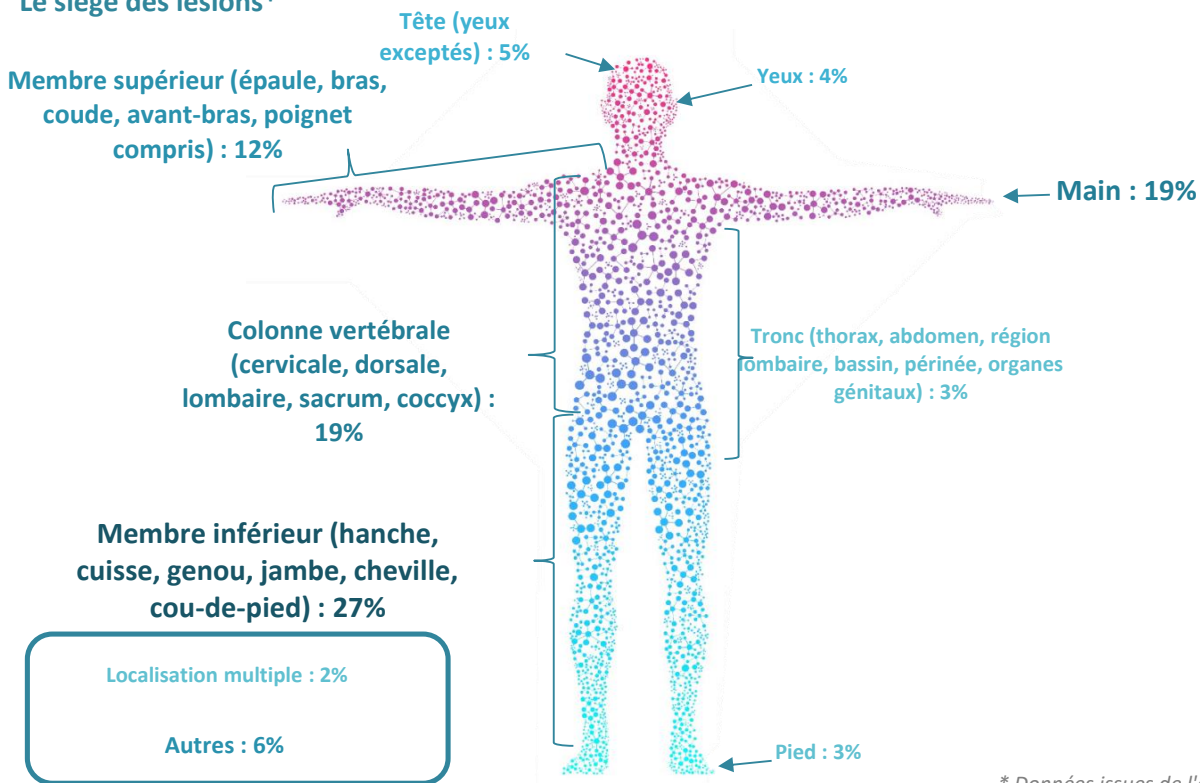
* Ce graphique ne prend pas en compte les accidents sans arrêt

➔ Les 5 principaux types d'activités* exercées lors de l'accident



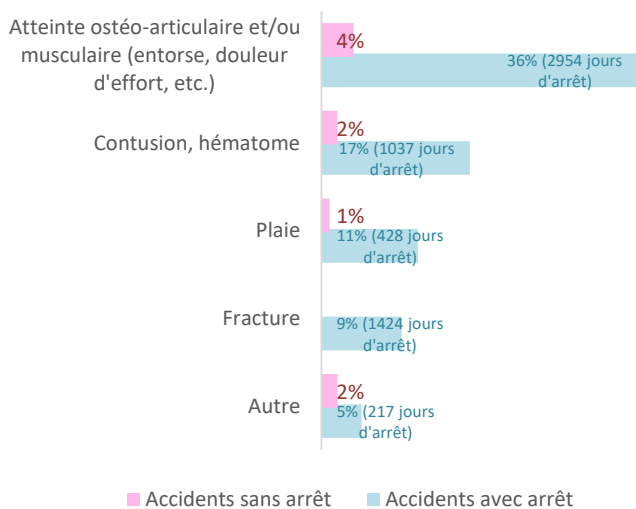
* Données issues de l'enquête RASSCT

➔ Le siège des lésions*



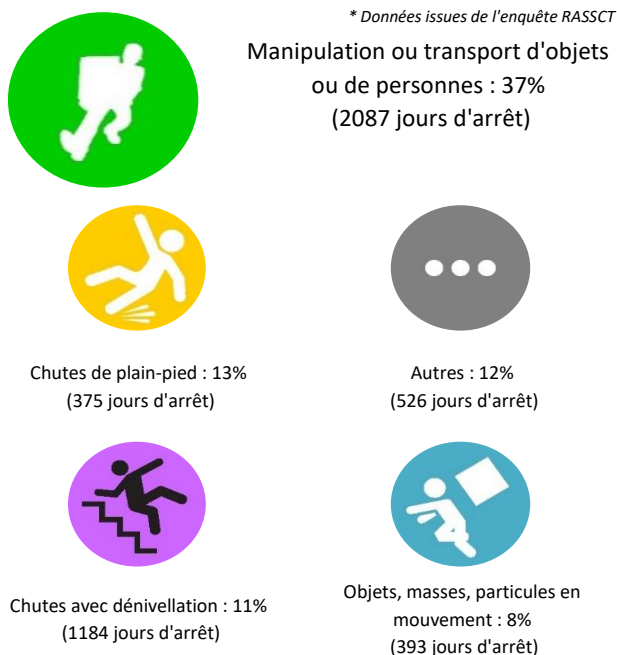
* Données issues de l'enquête RASSCT

➔ Les 5 principales natures de lésions*



* Données issues de l'enquête RASSCT

➔ Les 5 principaux éléments matériels*



* Données issues de l'enquête RASSCT

— Les accidents de service

- ⇒ 764 accidents de service, dont 117 accidents sans arrêt de travail, soit 15,31 %
- ⇒ 24 567 jours d'arrêt de travail y compris reliquats des années antérieures
- ⇒ 665 agents concernés par au moins un accident de service, soit 6,47 % des agents employés

➔ La filière technique est la plus concernée

Filière	Hommes	Femmes	Total	%
Administrative		16	16	2%
Technique	378	83	461	60%
Culturelle	1	9	10	1%
Sportive	4	2	6	1%
Médico-sociale	2	90	92	12%
Police	39	3	42	5%
Incendie	63	3	66	9%
Animation	17	27	44	6%
Hors filière	19	8	27	4%

➔ Les adjoints techniques sont les plus concernés

Cadres d'emplois	% d'agents
Adjoints techniques	54%
Agents sociaux	8%
Sous-officiers	6%
Adjoints d'animation	6%
Agents de police municipale	5%

— Les accidents de trajet

- ⇒ 44 accidents de trajet, dont 3 accidents sans arrêt de travail
- ⇒ 2 001 jours d'arrêt de travail y compris reliquats des années antérieures
- ⇒ 45 agents concernés par au moins un accident de trajet, soit 0,44 % des agents employés

➔ La filière technique est la plus concernée

Filière	Hommes	Femmes	Total	%
Administrative		8	8	18%
Technique	13	8	21	48%
Culturelle	3	3	6	14%
Sportive				
Médico-sociale		4	4	9%
Police	2		2	5%
Incendie				
Animation		3	3	7%

➔ Les adjoints techniques sont les plus concernés

Cadres d'emplois	% d'agents
Adjoints techniques	36%
Adjoints administratifs	16%
Adjoints territoriaux du patrimoine	9%
Agents de maîtrise	7%
Adjoints d'animation	1%

¹ Nombre de jours d'arrêt x 100 / (Nombre total d'agents 31/12/2017 x 365)

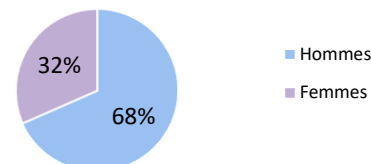
² Nombre d'agents absents *100 / Nombre total d'agents 31/12/2017

³ Nombre d'arrêt *100 / Nombre total d'agents au 31/12/2017

Chiffres clés (emplois permanents et non permanents)

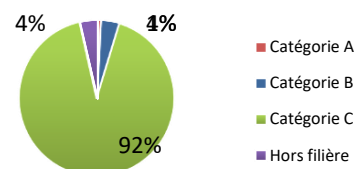
- ⇒ Taux d'absentéisme¹ : 0,65 %
- ⇒ Taux d'exposition² : 6,47 %
- ⇒ Taux de fréquence³ : 6,29 %
- ⇒ Indice de fréquence⁴ : 70,82
- ⇒ Gravité⁵ : 37,97 jours par arrêt
- ⇒ Taux de gravité⁶ : 1,42 %

➔ Les hommes sont plus concernés par les accidents de service que les femmes



Le taux d'absentéisme est plus élevé pour les hommes Hors fil (0,908 %) que pour les femmes (0,422 %)

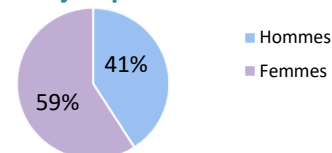
➔ La catégorie C est la plus concernée



Chiffres clés (emplois permanents et non permanents)

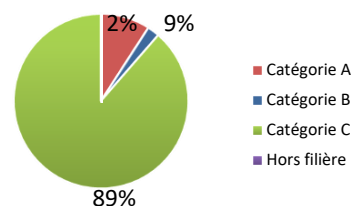
- ⇒ Taux d'absentéisme¹ : 0,05 %
- ⇒ Taux d'exposition² : 0,44 %
- ⇒ Taux de fréquence³ : 0,47 %
- ⇒ Indice de fréquence⁴ : 4,08
- ⇒ Gravité⁵ : 48,8 jours par arrêt
- ⇒ Taux de gravité⁶ : 0,12 %

➔ Les femmes sont plus concernées par les accidents de trajet que les hommes.



Le taux d'absentéisme est plus élevé pour les hommes (0,055 %) que pour les femmes (0,052 %)

➔ La catégorie C est la plus concernée



⁴ Nombre d'accidents x 10³ / Nombre d'heures payées / 1607

⁵ Nombre de jours d'arrêt / Nombre d'arrêts

⁶ Nombre de jours d'arrêt *10³ / Nombre total d'heures payées

Les maladies professionnelles

- ⇒ 6 maladies professionnelles dont une reconnue avant 2017 ayant entraîné des jours d'arrêt dans l'année 2017
- ⇒ 939 jours d'arrêt de travail y compris reliquats des années antérieures
- ⇒ 8 agents concernés par au moins une maladie

La filière la plus concernée est la filière Technique

Filière	Hommes	Femmes	Total	%
Administrative				
Technique	3	2	5	83%
Culturelle				
Sportive				
Médico-sociale		1	1	17%
Police				
Incendie				
Animation				

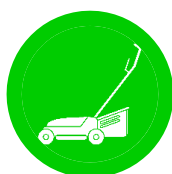
Les adjoints techniques sont les plus concernés

Cadres d'emplois	% d'agents
Adjoints techniques	67%
Agents de maîtrise	17%
Agents sociaux	17%

Principaux types d'activités* à l'origine de maladies professionnelles ou à caractère professionnel ou contractées en service reconnues dans l'année



Entretien des locaux :
25%
(109 jours d'arrêt)



Espaces verts : 25%
(99 jours d'arrêt)



Restauration collective : 25%
(668 jours d'arrêt)



Entretien de la voirie : 13%
(57 jours d'arrêt)



Maintenance eau et assainissement : 13%
(65 jours d'arrêt)

* Données issues de l'enquête RASSCT

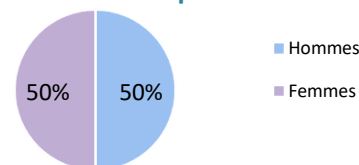
Les 5 principaux types* de maladies professionnelles ou à caractère professionnel ou contractées en service reconnues dans l'année

Epaule	N° 57 A	25%
Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention manuelle de charges lourdes	N° 98	17%
Poignet - Main et doigt	N° 57 C	17%
Maladies professionnelles liées aux risques psychosociaux (stress, dépression, "burnout" ...) et Divers	N° Autres	8%
Affections provoquées par les vibrations et les chocs transmis par certaines machines outils, outils et objets	N° 69	8%

Chiffres clés (emplois permanents et non permanents)

- ⇒ Taux d'absentéisme¹ : 0,03 %
- ⇒ Taux d'exposition² : 0,08 %
- ⇒ Taux de fréquence³ : 0,05 %
- ⇒ Gravité⁴ : 187,8 jours par arrêt

Les femmes et les hommes sont autant concernés par les maladies professionnelles



Le taux d'absentéisme est plus élevé pour les hommes (0,03 %) que pour les femmes (0,02 %).

La catégorie C est la plus concernée



¹ Nombre de jours d'arrêt x 100 / (Nombre total d'agents 31/12/2017 x 365)

² Nombre d'agents absents * 100 / Nombre total d'agents 31/12/2017

³ Nombre d'arrêt * 100 / Nombre total d'agents au 31/12/2017

⁴ Nombre d'accidents x 10³ / Nombre d'heures payées / 1607

Inaptitudes

➔ 26 demandes de reclassement au cours de l'année 2017

- ⇒ 10 demandes de reclassement suite à une inaptitude liée à un accident de travail ou une maladie professionnelle
- ⇒ 16 demandes de reclassement suite à une inaptitude liée à d'autres facteurs

➔ 162 décisions liées à une inaptitude prises au cours de l'année 2017

- ⇒ 9 reclassements suite à une inaptitude liée à un accident de travail ou une maladie professionnelle
- ⇒ 13 reclassements suite à une inaptitude liée à d'autres facteurs
- ⇒ 28 retraites pour invalidité
- ⇒ 2 licenciements pour inaptitude physique
- ⇒ 20 décisions d'inaptitude définitive (avis du comité médical ou de la commission de réforme)
- ⇒ 54 décisions d'accord de temps partiel thérapeutique
- ⇒ 12 décisions d'accord d'aménagement d'horaire ou d'aménagement de poste de travail
- ⇒ 24 mises en disponibilité d'office pour raisons médicales

Agents affectés à la prévention

➔ 268 agents affectés à la prévention

- ⇒ 150 assistants ou conseillers de prévention (ex-agents chargés de la mise en œuvre des actions de prévention dans la collectivité)
- ⇒ 17 agents chargés des fonctions d'inspection en hygiène et sécurité dans la collectivité (ACFI)
- ⇒ 16 médecins de prévention
- ⇒ 85 autres personnes affectées à la prévention (animateurs, formateurs prévention, personnes en charge de la prévention, ...)

Actions liées à la prévention dans l'année 2017

➔ Au moins une action liée à la prévention a été réalisée

1863 jours de formation liée à la prévention ont eu lieu pour un coût de 127 346 €

	Montant en euros	Nombre de jours	Coût moyen
Formation obligatoire des agents assistants et conseillers chargés de la mise en œuvre des actions de prévention	1 540 €	163	9 €
Formation obligatoire des membres du comité d'hygiène et sécurité	2 940 €	60	49 €
Formation dans le cadre des habilitations	122 866 €	1640	75 €
Dépenses relatives aux interventions en matière de prévention et de sécurité	66 835 €		
Dépenses correspondant aux mesures prises dans l'année pour l'amélioration des conditions de travail	421 986 €		

Réunions statutaires

➔ La collectivité dispose de son propre Comité Technique

- ⇒ 455 réunions du Comité Technique
- ⇒ 47 réunions des commissions administratives paritaires

Documents et démarches de prévention

- ⇒ 95% des 223 collectivités disposent d'un document unique d'évaluation des risques professionnels
- ⇒ 13,45% des 223 collectivités disposent d'un plan de prévention des risques psychosociaux
- ⇒ 21,52% des 223 collectivités ont mis en place une démarche de prévention des troubles musculo-squelettiques
- ⇒ 18,38% des 223 collectivités ont mis en place d'autre(s) démarche(s) de prévention des risques
- ⇒ 07,62% des 223 collectivités ont mis en place une démarche de prévention des risques cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction
- ⇒ 36,77% des 223 collectivités disposent d'un registre de santé et de sécurité au travail .

Précisions

➔ Méthodologie

Cette synthèse sur la Santé, la Sécurité et les Conditions Travail reprend les principaux indicateurs du Rapport Annuel sur la Santé, la Sécurité et les Conditions de Travail (RASSCT). Les données utilisées sont extraites du Rapport sur l'État de la Collectivité 2017 transmis en 2018 par la collectivité sauf mention contraire pour les données issues de l'enquête RASSCT.

L'outil automatisé permettant la réalisation de cette synthèse a été développé par le Comité technique des chargés d'études des Observatoires régionaux des Centres de Gestion dans le cadre de l'Association Nationale des Directeurs-trices et Directeurs-trices Adjointes-es des Centres de Gestion.



Date de publication : février 2019

Version 2

Synthèse réalisée par le Centre de Gestion des Pyrénées-Orientales

— Précisions méthodologiques

➔ Les enjeux de l'évaluation des risques professionnels

Réduire les risques professionnels représente un enjeu majeur pour les employeurs publics territoriaux en termes de réduction de l'absentéisme, de reclassement professionnel ou encore de pénibilité.

Afin de mieux prévenir ces risques, connaître précisément les accidents du travail, de service, de trajet et les maladies professionnelles semble nécessaire.

Les données issues du bilan Social permettent d'établir un premier bilan de cette thématique et une présentation synthétique. Des indicateurs tels que la filière, l'âge, la gravité, la fréquence et l'exposition apportent un éclairage indispensable pour mieux agir.

Cette synthèse permet ainsi de mesurer l'évolution des risques professionnels et d'alimenter les politiques en faveur de l'amélioration de la santé et de la sécurité au travail ainsi que de la prévention des risques professionnels.

➔ Les indicateurs d'absence

$$\text{Taux d'absentéisme : } \frac{\text{Nombre de jours calendaires d'absence}}{(\text{Nombre d'agents au 31/12/2017} \times 365)} \times 100$$

Note de lecture : Si le taux d'absentéisme est de 8 %, cela signifie que pour 100 agents de la collectivité, un équivalent de 8 agents a été absent toute l'année.

Le choix de la règle des 365ème :

Face aux différentes formules de calcul existantes, les Centres de Gestion ont retenu la règle des 365ème. Comme tout mode de calcul, il résulte d'un choix et présente des qualités et des défauts.

La règle des 365ème retient comme numérateur le **nombre total de jours calendaires d'absence**, bien que cela puisse tendre à surévaluer le nombre de jours effectivement non travaillés en intégrant des jours non ouvrés dans le décompte des absences. À l'inverse, la règle du 5/7ème (nombre de jours calendaires multiplié par 5/7) tend à réduire l'impact des jours non ouvrés lors dans le décompte des absences, mais peut conduire à minimiser l'absentéisme en particulier face à des arrêts "courts" ne comportant que des jours ouvrés.

La règle des 365ème présente aussi l'avantage de **recourir à des données présentes au sein des collectivités et respecter les saisies réalisées dans les logiciels de paie** (nombre de jours calendaires).

De plus, cette formule de calcul est plus **adaptée aux temps non complet**, nombreux dans les collectivités, contrairement à la règle du 5/7ème qui applique 5 jours de travail sur 7 en ne retenant que les temps complet.

$$\text{Taux d'exposition : } \frac{\text{Nombre d'agents absents}}{\text{Nombre total d'agents au 31/12/2017}} \times 100$$

Note de lecture : Si le taux d'exposition est de 8 %, cela signifie que 8 agents sur 100 ont été absents au moins une fois dans l'année.

$$\text{Taux de fréquence : } \frac{\text{Nombre d'arrêts}}{\text{Nombre total d'agents au 31/12/2017}} \times 100$$

Note de lecture : Si le taux de fréquence est de 8 %, cela signifie qu'en moyenne pour 100 agents, la collectivité a enregistré 8 arrêts sur l'année.

$$\text{Indice de fréquence : } \frac{\text{Nombre d'accidents}}{(\text{Nombre d'heures payées} / 1607)} \times 1000$$

Note de lecture : Si l'indice de fréquence est de 8, cela signifie qu'en moyenne pour un million d'heures de travail, la collectivité a enregistré 8 accidents sur l'année.

$$\text{Gravité : } \frac{\text{Nombre de jours d'arrêt}}{\text{Nombre d'arrêts}}$$

Note de lecture : Si l'indicateur de gravité est de 8, cela signifie que la durée moyenne d'un arrêt est de 8 jours.

$$\text{Taux de gravité : } \frac{\text{Nombre de jours d'arrêt}}{\text{Nombre total d'heures payées}} \times 1000$$

Note de lecture : Si le taux de gravité est de 8, cela signifie qu'en moyenne pour 1 000 heures travaillées, la collectivité a enregistré 8 jours d'arrêt sur l'année.

N.B. Pour chaque indicateur, il convient dans tout les cas d'être attentif et de préciser la nature des absences comptées, la période de décompte et le statut et le profil des agents (âge, métiers...) pris en compte dans l'analyse.

N.B. Pour la partie sur les maladies professionnelles sont inclus dans le calcul du nombre de maladies et du nombre de jours d'arrêt, ceux dus à des MP reconnues dans l'année ainsi que ceux dus à des MP reconnues dans les années antérieures (reliquats)

N.B. Toutes les données présentées dans la synthèse sont issues du Bilan Social 2017 sauf mention contraire faisant référence à l'enquête RASSCT 2017

Les précisions méthodologiques ont été réalisées par le Comité Technique des Chargés d'études des Observatoires Régionaux des Centres de Gestion afin de fournir une grille de lecture commune et améliorer la compréhension des indicateurs d'absentéisme.

ANNEXE 1

Accident du travail / de service	2016	2017
	Nombre	Nombre
Nombre d'accidents sans arrêt	24	46
Nombre d'accidents avec arrêt entre 1 et 3 jours	7	16
Nombre d'accidents avec arrêt entre 4 et 21 jours	69	91
Nombre d'accidents avec arrêt entre 22 et 89 jours	43	110
Nombre d'accidents avec arrêt de 90 jours ou plus	21	13

Nombre de maladies professionnelles ou à caractère professionnel ou contractées en service

Désignation de la maladie	Homme	Femme	N° de tableau
Affections dues au plomb et à ses composés	0	0	1
Affections professionnelles consécutives à l'inhalation de poussières d'amiante	0	0	30
Cancer broncho-pulmonaire provoqué par l'inhalation de poussières d'amiante	0	0	30 bis
Maladies dues aux bacilles tuberculeux et à certaines mycobactéries atypiques	0	0	40
Atteinte auditive provoquée par les bruits lésionnels	0	0	42
Epaule	1	2	57 A
Coude	1	0	57 B
Poignet - Main et doigt	1	1	57 C
Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail (genou, cheville, pied)	1	0	57 D et E
Rhinite et asthmes professionnels	1	0	66
Affections provoquées par les vibrations et les chocs transmis par certaines machines outils, outils et objets	1	0	69
Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par des vibrations de basses et moyennes fréquences transmises au corps entier	0	0	97
Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention manuelle de charges lourdes	1	1	98
Maladies professionnelles liées aux risques psychosociaux (stress, dépression, "burnout"...) et Divers	0	1	Autres

Nombre de maladies professionnelles ou à caractère professionnel ou contractées en service reconnues dans l'année

Type d'activités	Nombre de MP reconnues en 2017	Nombre d'accidents en %	Nombre de jours d'arrêt en 2017 pour les MP reconnues dans l'année
Entretien, nettoyage et rangement (des locaux notamment)	2	25.00%	109
Services aux personnes - Travail social (enfants, personnes âgées, accompagnement social, etc.)	0	0.00%	0
Travail administratif et services généraux	0	0.00%	0
Intervention, secours, lutte contre l'incendie	0	0.00%	0
Espaces verts	2	25.00%	99
Collecte des ordures ménagères(collecte et traitement des déchets)	0	0.00%	0
Préparation, fermeture, rangement de chantiers (nettoyement voirie)	1	12.50%	57
Voirie - Chantiers (maintenance de la voirie)	0	0.00%	0
Réparation et fabrication (ateliers et opérations de maintenance des bâtiments, véhicules, etc.)	0	0.00%	0
Restauration	2	25.00%	668
(préparation et service)	0	0.00%	0
Entretien physique et sportif (activités sportives et de loisirs)	0	0.00%	0
Coordination, contrôle, surveillance, accueil (police, gardiennage, maintien de l'ordre)	0	0.00%	0
Maintenance eau et assainissement	1	12.50%	65
Magasinage et stockage	0	0.00%	0
Affaires culturelles(manifestations, fêtes, cérémonies et spectacles)	0	0.00%	0
Funéraires	0	0.00%	0
Autres activités	0	0.00%	0

Nombre d'accidents du travail / de service et de jours d'arrêt selon les types d'activités

Type d'activités	Nombre d'accidents survenus en 2017	Nombre d'accidents en %	Nombre de jours d'arrêt en 2017 pour les accidents survenus en 2017 et avant
Entretien, nettoyage et rangement (des locaux notamment)	40	16.46%	849
Services aux personnes - Travail social (enfants, personnes âgées, accompagnement social, etc.)	15	6.17%	553
Travail administratif et services généraux	9	3.70%	235
Intervention, secours, lutte contre l'incendie	1	0.41%	0
Espaces verts	41	16.87%	1192
Collecte des ordures ménagères (collecte et traitement des déchets)	13	5.35%	317
Préparation, fermeture, rangement de chantiers (nettoisement voirie)	4	1.65%	113
Voirie - Chantiers (maintenance de la voirie)	24	9.88%	1168
Réparation et fabrication (ateliers et opérations de maintenance des bâtiments, véhicules, etc.)	23	9.47%	1271
Restauration (préparation et service)	4	1.65%	484
(préparation et service)	0	0.00%	0
Entretien physique et sportif (activités sportives et de loisirs)	10	4.12%	111
Coordination, contrôle, surveillance, accueil (police, gardiennage, maintien de l'ordre)	11	4.53%	510
Maintenance eau et assainissement	1	0.41%	190
Magasinage et stockage	1	0.41%	42
Affaires culturelles (manifestations, fêtes, cérémonies et spectacles)	4	1.65%	124
Funéraires	0	0.00%	0
Autres activités	42	17.28%	1212

Nombre d'accidents du travail / de service et de jours d'arrêt suivant la nature des lésions

Nature des lésions	Nombre d'accidents survenus en 2017 avec arrêt	Nombre d'accidents survenus en 2017 sans arrêt	Nombre de jours d'arrêt en 2017 pour les accidents survenus en 2017 et avant
Atteinte ostéo-articulaire et/ou musculaire (entorse, douleur d'effort, etc.)	79	8	2954
Contusion, hématome	37	4	1037
Plaie	24	2	428
Fracture	20	0	1424
Présence de corps étrangers	3	4	86
Intoxication par ingestion, par inhalation, par voie cutanée	0	0	0
Piqûre	1	3	1
Lésions internes	3	0	123
Brûlure physique, chimique	0	0	0
Atteintes sensorielles	0	0	0
Commotion, perte de connaissance	1	0	187
Lésions de nature multiple	9	2	613
Morsure	1	2	3
Réaction allergique ou inflammatoire cutanée ou muqueuse	0	1	0
Lésions nerveuses	0	0	0
Electrisation, électrocution	0	0	0
Gelure	0	0	0
Lésions potentiellement infectieuses dues aux produits biologiques	0	0	0
Amputation	0	0	0
Asphyxie	0	0	0
Autre	10	4	217

Nombre d'accidents du travail / de service et de jours d'arrêt suivant le siège des lésions

Siège des lésions	Nombre d'accidents survenus en 2017	Nombre d'accidents en %	Nombre de jours d'arrêt en 2017 pour les accidents survenus en 2017 et avant
Main	42	19.44%	1091
Colonne vertébrale (cervicale, dorsale, lombaire, sacrum, coccyx)	40	18.52%	1164
Pied	7	3.24%	187
Membre inférieur (hanche, cuisse, genou, jambe, cheville, cou-de-pied)	59	27.31%	2497
Tête (yeux exceptés)	10	4.63%	293
Membre supérieur (épaule, bras, coude, avant-bras, poignet compris)	25	11.57%	773
Yeux	8	3.70%	12
Tronc (thorax, abdomen, région lombaire, bassin, périnée, organes génitaux)	7	3.24%	164
Localisation multiple	4	1.85%	493
Autres	14	6.48%	232

Nombre d'accidents du travail / de service et de jours d'arrêt en fonction des éléments matériels

Éléments matériels	Nombre d'accidents survenus en 2017	Nombre d'accidents en %	Nombre de jours d'arrêt en 2017 pour les accidents survenus en 2017 et avant
Objets ou personnes en cours de manipulation ou transport manuel	60	36.81%	2087
Chutes de plain-pied	21	12.88%	375
Objets, masses, particules en mouvement accidentel	13	7.98%	393
Chutes avec dénivellation	18	11.04%	1184
Véhicules et engins	4	2.45%	557
Outils à main	12	7.36%	217
Agression - Violence	2	1.23%	0
Accessoire de levage, amarrage et préhension	3	1.84%	78
Appareils de manutention et engins de levage	2	1.23%	5
Matières explosives, inflammables ou dangereuses	0	0.00%	0
Machines	8	4.91%	269
Electricité	0	0.00%	0
Outils souillés (sang, urine)	0	0.00%	0
Autres	20	12.27%	526

ANNEXE 2 : Actions réalisées de formation, de sensibilisation à la santé et à la sécurité du travail

Thème de l'action	Nombre de personnes formées	Organisme de formation
ACMO		1 Perpignan
	0	
FORMATION PSC1		6 LES SAUVETEURS CATALANS
	0	0
Formation premiers secours		8 SDIS 66
Document Unique		1 CDG66
assistant de prévention		1 CNFPT
CATEC		1 socotec
		0
formation système sécurité incendie		62 AMS
CYCLE SECRETAIRE DE MAIRIE		1 CNFPT
SECURITE AU TRAVAIL ET BIEN ETRE AU TRAVAIL		4 PST 66
formation 1er secours urgence cardiaque		6 UDSP 66
formation sécurité routière		6 AAFER 66
formation collecte déchets en sécurité		3 CNFPT
		0
	0	0
	0	0
	0	0
SENSIBILISATION AUX ADDICTIONS		25 POLE SANTE TRAVAIL
Atelier écran		16 Pole santé travail
Ergonomie bureau		16 Pole santé travail
Journée de prévention collective : Manutention-Bien être-Addictions-bruit		36 Pole santé travail
chargé de l'inspection		1 CNFPT
1er secours		35 UNION DES SAPEURS POMPIERS
		0
		0

	0	0	0
BIEN ETRE AU TRAVAIL		5	POLE SANTE TRAVAIL
ADDICTIONS		1	POLE SANTE TRAVAIL
MANUTENTION /BRUIT		3	POLE SANTE TRAVAIL
sst		2	cnfpt
		0	
Risques liés au bruit, la manutention et l'addiction, bien être		4	médecine du travail
Travail sur écran		2	pôle santé travail
journée sans tabac		83	MNT
Premiers secours		1	CFP Sécurité
Prévention risques routiers		18	Pôle Santé Travail
Habilitation électrique BS		7	CESR
Habilitation électrique BS		6	CNFPT
Caces 4		3	CESR
Caces 2		1	CESR
Caces Nacelle élévatrice		1	CESR
Formation continue obligatoire des Conseillers de Prévention		1	CNFPT
Formation continue obligatoire des Assitants de Prévention		2	CNFPT
Devenir formateur SST		1	CNFPT
Certification Formateur SST		1	INRS
Certification Formateur PRAP		1	INRS
AIPR		2	CNFPT
HACCP		4	CNFPT
formation gestes et postures		44	exterieur option conseil en 2017
PSC1		66	pompiers en 2016
psc1		1	pompiers
Le ccas est rattaché à la mairie de saleilles pour les actions liés à la santé et la sécurité du travail		1	
addiction		11	CDG66
	0	0	0
Manipulation des extincteurs sur feux réels		24	FIP2P
Sensibilisation contre le bruit		0	Médecine du travail
Les gestes qui sauvent		0	Médecine du travail
Les risques routiers		0	Médecine du travail
Les risques du travail sur écran		0	Médecine du travail
Les risques chimiques		0	Médecine du travail
sensinilisation aux addictions		350	CDG 66
incendie		25	APFI

		0		
		0		
Risque routier		2	Centre de Gestion	
	0	0		0
PSC 1		2	SDIS 66	
formations des membres du comités d'hygiène et de sécurité et des conditions de travail faite en 2016		5	CNFPT	
formations prévention des risques psychosociaux : rôle et mission des membres du CHSCT faite en 2016		5	CNFPT	
formation nettoyage des locaux et matériels en restauration collective		1	CNFPT	
formation Obtenir le certificat de sécurité des spectacles licence spectacle		1	APAVE	
formation CACES R372 CAT 1		4	CESR - CITY Pro	
formation code de la route		1	CESR -CITY Pro	
formation permis B(E)		2	CESR -CITY Pro	
formation permis C(E)		1	CESR-CITY Pro	
	0	0		0
		0		
SECURITE AU TRAVAIL		1	CNFPT	
chsct		6	cnfpt	
sst		18	croix blanche	
SENSIBILISATION TRAVAIL SUR ECRANS		7	CDG 66	
		0		
travaux en hauteur		3	CNPTP	
manutention- travail sur écran-addiction bruit		40	POLE SANTE TRAVAIL	
SST		6	INTERNE	
HACCP		25	EXTERIEUR	
AIPR		44	EXTERIEUR	
ACES		84	EXTERIEUR	
HABILITATIONS ELECTRIQUES		24	EXTERIEUR	
PSC1		24	INTERNE	
GTPI/TONFA -POLICE MUNICIPALE		19	INTERNE	
ENTRAINEMENT DE TIR -POLICE MUNICIPALE		22	INTERNE	
AUTRES		17	EXTERIEUR	
	0	0		0
	0	0		0

Actions prévues de formation, de sensibilisation à la santé et à la sécurité du travail

Thème de l'action

Organisme de formation

Autres mesures mises en place : matériel, équipement, études, audit, conseil...

Mesures techniques	Mesures organisationnelles
	0
Mise en place du document unique	Adhésion à la convention ACFCI du CDG66
Achat de matériel adéquat	Contrôles continus
	0
	visite ACFI sur les sites
EPI	Elaboration du DU dans le cadre d'un accompagnement du CDG66
CACES	SAS CESR66
rappel des consignes d'utilisation des équipements de protection individuelle	Note de service
MISE EN PLACE DU DOCUMENT UNIQUE EN COURS	MISE EN PLACE DU DOCUMENT UNIQUE EN COURS
Fourniture dotation EPI aux agents (Vêtements de pluie, gants, chaussures, casques....)	Signature convention pour mission ACFI avec CDG 66
	0
	0
	0
	Commune certifiée Qualité Sécurité Environnement
REMISE AUX NORMES DES BLOCS DE SORTIES D'EVACUATION	
SECURISATION DE LA PORTE D'ENTREE	
	0
EQUIPEMENT	REUNIONS SECURITE + PEDAGOGIE QUOTIDIENNE
Protection vestimentaires	Mise en place d'un planning hebdomadaire de travail
Achat de petit matériel de sécurité	Temps de pause saison hivernale
	0
AUDIT AUDIOMETRIE	
Document unique	suivi du document unique
Repose poignets	
ETUDE ERGONOMIQUE	AMENAGEMENT POSTE (HAILLON VEHICULE)
ECHELLES DE TRAVAIL	PREVENTION DES RISQUES
ECRANS ORDINATEUR	2 ECRANS POUR POSTE DGA
SENSIBILISATION PLATEFORME ELEVATRICE	PREVENTION DES RISQUES

LUNETTES MASQUES EPI	PREVENTION DES RISQUES		
APPAREILS AUDITIFS	FIPHFP		
TRANCHEUSE A PAIN	PREVENTION DES RISQUES		
étude sur la luminosité	Mise en place d'ampoules LED dans l'ensemble des bureaux		
sensibilisation aux mesures de sécurité	des livrets de consignes ont été remis à chaque agent concerné		
Révision des protocoles de sécurité et renouvellement des stocks	trousses de secours....		
Suite à la visite de l'ACFI de cdg	aménagements et réalisation de petits travaux au sein des services techniques et du service cantine		
rattaché à la mairie de Saleilles			
EPI neufs, équipements neufs (taille haie et tondeuse autoportée)			0
Affichage EPI et sécurité et mode d'emploi des matériels et produits			
achat EPI ET MATERIEL			
		0	0
		0	0
Mise en application des gestes et postures suite au passage de l'ergonome M MARCHENAY de la médecine du travail en juin 2016	les chefs de services ainsi que les le conseiller de prévention et l'assistant de prévention font des rappels régulièrement		
		0	0
EPI			
AMENAGEMENT LOCAUX			
achat du matériel et équipement adéquat			
	audit		
EPI	MESURE D'ALERTE		
EPI	Renouvellement des EPI pour les risques électriques		
entretien /nettoyage	travail en binôme sur certaines activités		
entretien/nettoyage/achat de matériel adapté aux sites			
		0	0
chaussures de securite			
achat matériel			0

Prédictions - Autres mesures mises en place : matériel, équipement, études, audit, conseil...

Mesures techniques	Mesures organisationnelles	
		0
Renouvellement matériel et équipement usé	contrôles continus	0
		0
MISE EN PLACE DU DOCUMENT UNIQUE		
Travaux de mise en conformité des déchèteries	Prises en compte de recommandations issues de l'audit sur l'optimisation du service collecte	
		0
		0
		0
		0
Vérification générale périodique (électricité, incendie, ascenseur)		0
Vérification des engins et accessoires conformes à la réglementation (tracto-pelle)	organisation du temps de travail (cycle hivernal) - temps pause et repos hebdomadaire	
Sensibilisation à la médecine professionnelle	Renouvellement habilitations - et affichage consignes de sécurité	
Renouvellement matériel de protection individuelle et pharmacie	Mettre en place les autorisations de conduite et renouvellement CACES	
Utilisation de moyens de manutention adaptés (chariot)	Protection du salarié isolé (téléphone portable)	
	Ateliers de sensibilisation à la médecine professionnelle	
gestes et postures travail sur écran	médecine du travail	
Equipe de protection individuelle	Marché avec un prestataire	
Visites ACFI	Plan d'actions annuel	
Document Unique	Plan d'actions annuel	
STORES FILTRE UV	AMELIORATION CONDITIONS TRAVAIL	
ECRANS ORDINATEURS	AMELIORATION CONDITIONS TRAVAIL	
CHANGEMENTS HORAIRES SERVICE DECHETERIE	AMELIORATION CONDITIONS TRAVAIL	
MISE EN PLACE HAILLON	AMENAGEMENT DE POSTE	
		0
NEANT	NEANT	0

	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
CONSEIL		
local de rangement pour les produits dangereux utiliser par le ST		
	0	0
CHAISES ERGONOMIQUES ATSEM		
	collaboration avec pole santé au travail	
	0	0
	0	0
neant	neant	
études de postes - garage La Llose - déchèteries		
étude effectuée par un ergonomiste	achat de matériel adapté à la pépinière	
achat de sécheurs électriques	service des espaces verts	
adaptation ergonomique à un poste de travail administratif	CCAS	
achat d'un fauteuil adapté aux problèmes dorsaux	Etat civil	
	0	0
	0	0